

E5 : ETUDE DE REALISATION

SOUS-EPREUVE U 5.2 :

MISE EN ŒUVRE DES MOYENS

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

COUVERTURE EN TUILES PLATES avec FAITAGE

Constitution du dossier :

- Texte de l'épreuve : page 1 / 3 à 3 / 3

AUCUN DOCUMENT AUTORISE

SOUS-EPREUVE U.5.2. / MISE EN ŒUVRE DES MOYENS

FORME PONCTUELLE : Pratique, durée 3 heures

⇒ Intervention pratique :

Le candidat analyse le dossier et réalise les travaux pratiques demandés (feuille 1/3).

➤ Etude : 0 h 30 ;

➤ Réalisation de l'ouvrage : 2 h 00 ;

⇒ 0 h 30. Le candidat présente sur le(s) poste(s) de travail les travaux et document(s) réalisé(s).

CAPACITES A VALIDER :

⇒ C 1.4 : Décoder et analyser les dossiers techniques ;

⇒ C 2.2 : Elaborer des procédures ;

⇒ C 3.1 : Assurer le lancement des fabrications et/ou de la mise en œuvre.

THEME D'ETUDE : Couverture en tuiles plates avec faîtage.

Mise en œuvre d'une rive saillante en tuiles plates petit modèle, avec positionnement d'un faîtage ventilé et d'une tuile faîtière.

Situation normale en zone II.

⇒ Présentation schématique de l'ouvrage : feuille 2/3 ;

⇒ Document d'information (Abaque de recouvrement) : feuille 3/3.

ETUDE : déterminer

- S'il est besoin ou non d'une sous-toiture ;
- Le recouvrement et le pureau suivant les exigences suivantes : la pente, le modèle de tuile et la longueur du versant permettant d'éviter la coupe de tête ;
- Le positionnement du faîtage ventilé.

REALISATION :

On donne :

- La sous-couche de toiture ;
- Les contre-liteaux de 27 x 40, les liteaux de 18 x 27 et le chanlatte de 50/18x50 ;
- Demi-tuiles et tuiles plates petit modèle

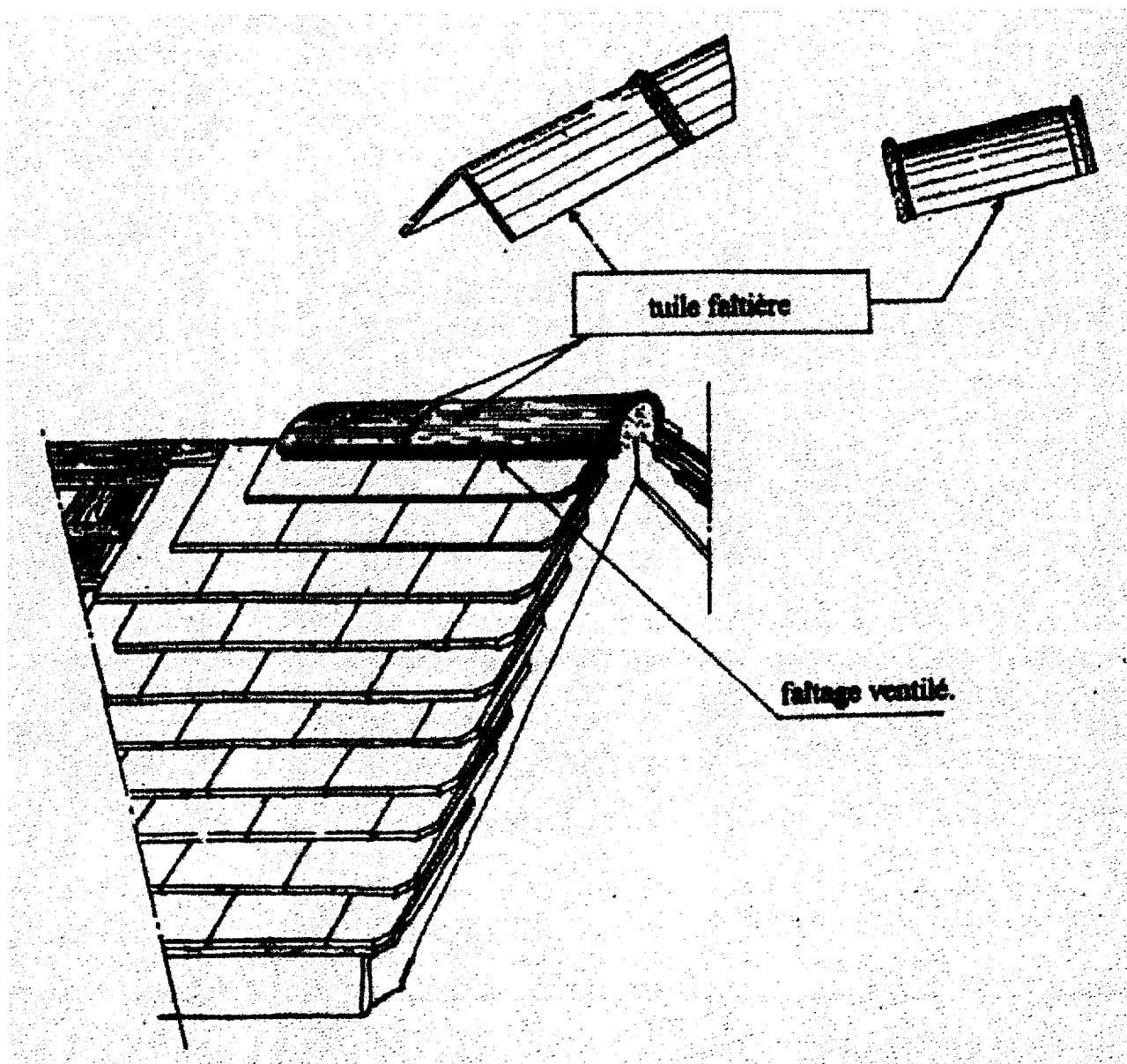
On demande :

- La pose de la sous-toiture et des contre-liteaux si nécessité ;
- La pose de la chanlatte et des liteaux suivant le pureau déterminé ;
- La coupe et la pose des tuiles de doublis ;
- Une amorce de couverture sur le versant arrière permettant la pose du faîtage ;
- La pose des demi-tuiles et tuiles en une ourne de 3 tuiles jusqu'au faîtage
- Une amorce de couverture sur le versant arrière permettant la pose du faîtage ;
- La pose du faîtage ventilé et d'une faîtière.
- Le positionnement de la bande porte solin.

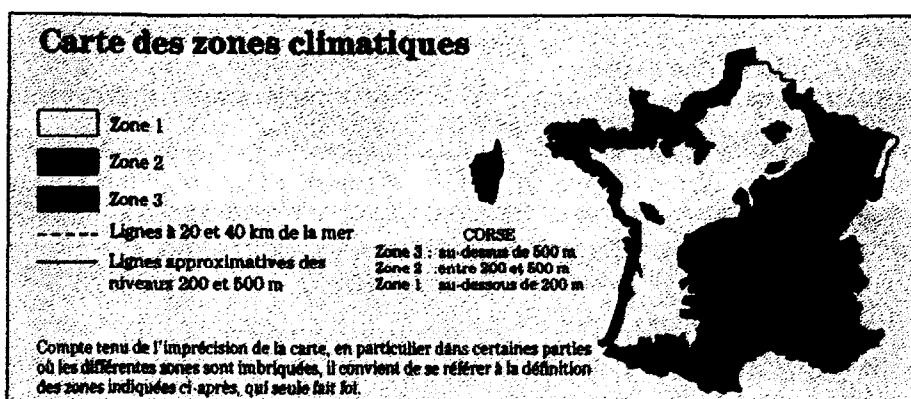
On exige :

- Le bon positionnement de tous les éléments ;
- Un travail cohérent et soigné ;
- Une bonne argumentation sur le travail réalisé, sur l'ensemble des prestations effectuées.

Présentation schématique de l'ouvrage à réaliser



DOCUMENT D'INFORMATION : Abaquages de détermination de recouvrement



Pentes Minimales admissibles en mètre par mètre :

Lorsqu'il est fait usage d'un écran de sous-toiture, les pentes minimales de couverture peuvent être abaissées selon les dispositions du tableau suivant compte tenu de la conséquence de l'écran sur le champ de pression de part et d'autre de la couverture.

Les pentes des tableaux ci-dessus sont données en mètre par mètre de projection horizontale et sont celles du support (et non celles de la tuile mise en œuvre). Elles sont valables pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 8,00 ml.

Pour les rampants dont les longueurs de projection horizontale sont supérieures à 8 mètres ou pour les pentes inférieures à celles indiquées dans ces tableaux, nous consulter pour indication de longueur de recouvrement à respecter et pour dispositions particulières de sous-toiture.

Tableau des pentes minimales :

ECRAN	SITE	ZONE I	ZONE II	ZONE III
Sans	Protégé	0.70 - 0.80	0.70 - 0.80	0.80 - 0.90
	Normal	0.80 - 0.90	0.90 - 1.00	1.00 - 1.10
	Exposé	1.00 - 1.10	1.10 - 1.20	1.15 - 1.25
Avec	Protégé	0.60 - 0.70	0.60 - 0.70	0.70 - 0.80
	Normal	0.70 - 0.80	0.80 - 0.85	0.85 - 0.95
	Exposé	0.85 - 0.95	0.95 - 1.05	1.00 - 1.10

➤ Pour les zones I et II, le premier nombre correspond à un recouvrement ≥ 8 cm, le deuxième à ≥ 7 cm

➤ Pour la zone III, le premier nombre correspond à un recouvrement ≥ 9 cm, le deuxième à ≥ 8 cm